

## LA VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES PRÉSENTE SON BUDGET 2024, UNE RÉPONSE RÉSILIENTE AUX DÉFIS ÉCONOMIQUES

**Notre-Dame-des-Prairies, 19 décembre 2023** – Lors d'une séance extraordinaire tenue le 18 décembre, le conseil municipal a procédé à l'adoption de son Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 et de son budget pour l'année 2024, qui se chiffre, en incluant l'amortissement sur les immobilisations, à 17,9 M\$. Face à une conjoncture économique complexe et des coûts croissants, la Ville s'efforce de préserver la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens tout en maintenant des services essentiels.

Le conseil municipal est tout de même parvenu à élaborer un budget visant à maintenir une charge fiscale raisonnable et responsable, en cohérence avec la capacité de payer des contribuables. Concrètement, la hausse du compte de taxes moyen en 2024 est limitée à moins de 15 \$ par mois pour la majorité des résidences.

Dans son discours, la mairesse Suzanne Dauphin a assuré que malgré le contexte économique, les projets d'infrastructures en cours se poursuivront en 2024. Parmi ceux-ci : « la phase II du prolongement de la rue des Affaires située dans notre quartier industriel permettra à la Ville de créer de nouvelles opportunités d'affaires et ainsi contribuer à son développement économique dans les années à venir. Il y aura également les premières étapes d'implantation de la future patinoire réfrigérée couverte ainsi que la réfection du poste de pompage du quartier Bocage, des projets pour lesquels nous avons obtenu des subventions totalisant un montant de 6,7 M\$. », a précisé Mme Dauphin.

« La Ville de Notre-Dame-des-Prairies demeure résolument engagée à maintenir ses standards en matière de qualité de vie et de services. Nous faisons face à ces réalités avec responsabilité et détermination », a conclu la mairesse, en remerciant aussi les personnes impliquées dans la préparation du budget, soulignant le professionnalisme et la rigueur de l'équipe.

De son côté, M. Régis Soucy, conseiller municipal et président de la Commission des finances, a présenté en détail les chiffres du budget 2024. Les dépenses de fonctionnement, totalisant 17 938 300 \$, sont réparties dans divers secteurs, avec une augmentation significative des coûts pour les services essentiels tels que la sécurité publique, le transport collectif, le déneigement des rues, la gestion des matières résiduelles et l'assainissement des eaux usées.

« Nous sommes conscients de l'impact sur nos contribuables, mais la Ville n'a malheureusement pas de trésor caché pour assumer tous ces frais, et c'est pourquoi nous devons fournir un effort collectif pour maintenir la qualité de nos services. », a expliqué M. Soucy.

Les taux de taxation ont été ajustés pour refléter les réalités financières tout en minimisant l'impact sur les contribuables. Une nouvelle taxe pour les terrains vagues desservis a été instaurée pour assurer l'équité entre les propriétaires et encourager le développement de ces propriétés.

Afin de faciliter l'équilibre budgétaire des familles, des mesures ont été mises en place, telles que l'ajout d'un cinquième versement pour l'échelonnement des paiements, le maintien de l'abolition des pénalités sur les retards de paiement ainsi que la préservation du même taux sur les arrérages. Le conseil municipal a également réaffirmé son engagement envers la communauté en reconduisant les programmes de subventions déjà existants.

Il sera possible de consulter le budget annuel détaillé ainsi que le Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 sur le site Internet de la Ville dans la section [Finances](#) dans les prochains jours.

### **À propos de Notre-Dame-des-Prairies**

Située au cœur de la MRC de Joliette et de la région de Lanaudière, Notre-Dame-des-Prairies compte près de 10 000 citoyennes et citoyens. Caractérisée par la quiétude des secteurs résidentiels et le dynamisme des secteurs commerciaux et industriels, Notre-Dame-des-Prairies offre un potentiel de développement en constante évolution.

Avec une variété considérable d'infrastructures communautaires et de loisir, et une vie culturelle extrêmement vigoureuse, Notre-Dame-des-Prairies peut s'enorgueillir d'avoir le mélange parfait de la qualité de vie d'une municipalité à la taille humaine avec la gamme complète des services d'une grande ville. Ceux et celles qui viennent s'y établir découvrent de nombreux attraits qui comblent tous leurs besoins et elle se distingue par ses nombreux services de proximité qui permettent aux citoyennes et citoyens d'avoir accès à un éventail d'activités à portée de la main.

-30-

Source et renseignements :

Joanie Laforest, Adjointe à la direction générale et coordonnatrice des communications  
450.759.7741 poste 248 | [communications@notredamedesprairies.com](mailto:communications@notredamedesprairies.com)